

Verreries - Ariège

Larmissa, commune d'Artigat. Verrerie d'Antoine Peyrat, grand-père de Napoléon Peyrat

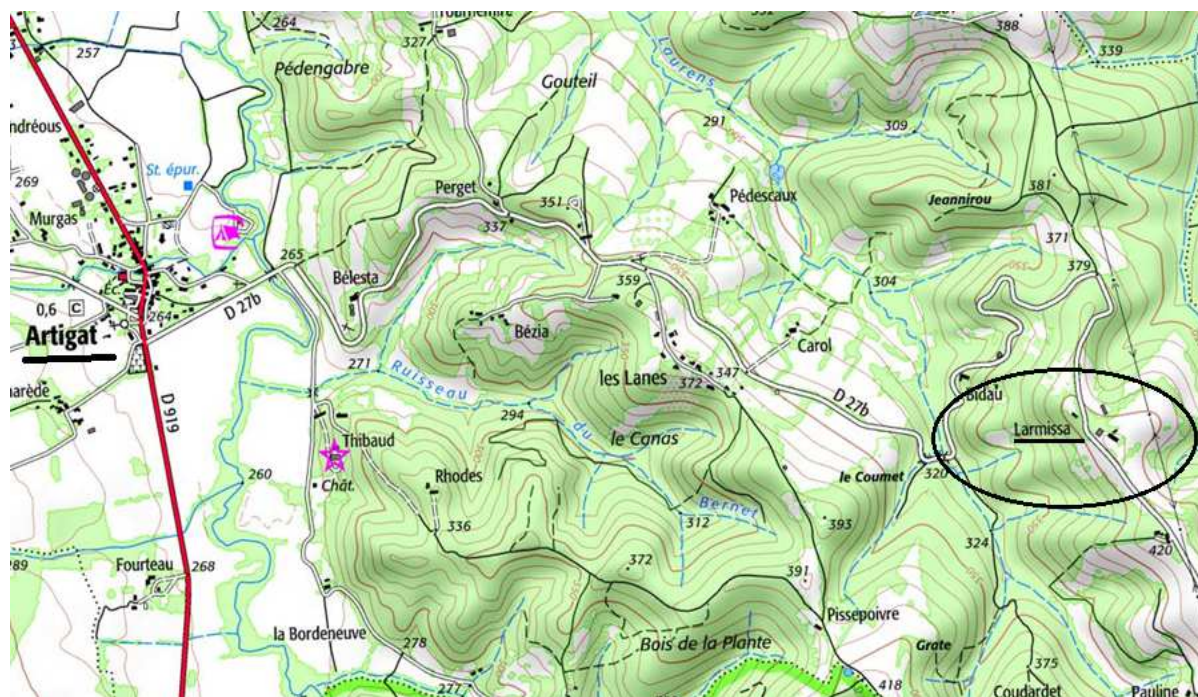
Olivier GONDRAN

Personne ne connaissait l'existence d'une verrerie à Larmissa.

Marie-Geneviève Dagain nous l'a fait découvrir en 1999 dans son exposé « *Napoléon Peyrat et Larmissa* » présenté lors de L'Assemblée Générale de l'association « des Amis de Napoléon Peyrat ».

En 1996 on lui avait confié des papiers de la famille Peyrat et notamment le testament du 26 août 1821 de l'épouse d'Antoine Peyrat, Jeanne-Marie Sempolit. Ce testament fait apparaître, à Larmissa, la présence, aux côtés d'une tuilerie, d'une verrerie appartenant à Antoine, le grand-père de Napoléon Peyrat. Un dossier de demande⁷ d'autorisation d'exploiter cette verrerie – manifestement en régularisation – a été déposé en avril 1821, soit quelques mois avant la rédaction du testament. En décembre 1822, l'instruction n'était pas close et on ne trouve pas trace d'une autorisation.

L'essentiel de la communication de MG Dagain est donnée ci-dessous, complétée par un extrait du testament du 26 août 1821, le contenu de la demande d'autorisation et une tentative de situer plus précisément la verrerie.



⁷ AD09 – Installations classées – Dossier 8M44 (Artigat : verrerie 1821 -1822). Il s'agit du dossier des archives de Préfecture. Je n'ai pas pu trouver le dossier des archives de la Mairie (la commune ne semble pas avoir remis aux archives départementales la totalité de ses archives), ni le dossier du service instructeur qui était alors le service des Mines à Toulouse.

Communication de MG Dagain « *Napoléon PEYRAT et Larmissa* »

Assemblée Générale de l'Association des Amis de Napoléon PEYRAT le 24 Juillet 1999 à Larmissa

Les familles PEYRAT et GARDEL, c'est-à-dire la famille paternelle et la famille maternelle de Napoléon étaient toutes deux originaires des Bordes : Rebailhou pour les PEYRAT, et Les Bordes, vraisemblablement en face de la maison de Robert et Denise DUPONT pour les GARDEL. C'est aux Bordes, donc, que l'on retrouve l'état-civil de presque toute la tribu. Un grand absent cependant : le père de Napoléon : Jean-Eusèbe PEYRAT ; c'est que celui-ci est né sur la commune d'Artigat, à Larmissa, justement en 1783.



Cette propriété appartenait alors à la famille SEMPOLIT (on peut trouver aussi SAIMPOLIT ou Saint-POLIT). La grand-mère de Napoléon, femme d'Antoine PEYRAT, Jeanne-Marie SEMPOLIT, qui a apporté Larmissa aux PEYRAT, était sans doute d'Artigat et du Carla...

Les termes de Napoléon PEYRAT lui-même, dans ses **Mémoires inédits**, résonnaient dans notre tête : « *Son père (de Jeanne-Marie) : Jean-Eusèbe St POLIT, vivait à Larmissa comme un patriarche : ses troupeaux redescendaient en automne et remontaient au printemps, paissant, l'été, sur les cimes des Pyrénées* ». Page 3... « *Mon père se trouva mêlé à des affaires de contrebandiers espagnols. Il y eut des coups de feu dans la montagne. Mon père alla se cacher à Larmissa* » (1811-1813) p.2... "L'Empire tomba (1815). *Mon grand-père (Antoine PEYRAT) était maire des Bordes. Il fut proscrit comme Napoléon et se cacha dans les bois de Larmissa* »...p.3.... « *Mon père revint, s'éloigna du pays et je ne l'ai retrouvé que cinquante ans plus tard, à Larmissa, son berceau, et maintenant son tombeau.* » p.3

Donc Larmissa est déjà, au début du XIXe siècle, une propriété solide, entourée de bois, où l'on peut se cacher, tout au moins vivre sans être inquiété. C'est là le commencement sérieux de notre intérêt pour le lieu.

En 1996, M. et Mme MENARD, du Mas d'Azil, apparentés aux LAFONT, de Sabarat, ont la gentillesse de nous faire parvenir des papiers de la famille PEYRAT : il ne s'agit de rien de moins que des deux testaments de Jeanne-Marie SAINT-POLIT (épouse d'Antoine PEYRAT), décédée en 1823, et de son mari. Outre les limites précises de la propriété en 1821, nous y trouvons l'allusion, tant appréciée pour nous, à la Verrerie, construite par son mari, ainsi qu'à une tuilerie sise dans les parages comme cela était souvent le cas. Il est fait état aussi des "ustensiles et matériaux" et "outils propres à fabriquer le verre, qui appartiennent à mon mari... »...

Terre ancienne donc, terre d'où l'on voit Montségur comme l'affirme Napoléon - mais il a été traité d'affabulateur - et terre dont le nom LARMISSA, pourrait signifier, aux dires de René SOULA, "le messager de l'âme" ! Il nous en parlera sûrement l'année prochaine.

C'est vous dire combien nous sommes heureux, aujourd'hui, d'être accueillis par Jean-Christian PAGES et Patricia, et de vous faire profiter de cette visite du lieu ; "lieu inspiré", comme l'a écrit notre Président sur les convocations, mais aussi "lieu inspirant", vous en conviendrez avec nous. C'est ce que nous souhaitons à tous, en tout cas.

Extrait du testament du 26 août 1821 de Jeanne-Marie Sempolit, épouse d'Antoine Peyrat.

« ...Je lègue au sieur Antoine PEYRAT mon mari ..., l'usufruit et jouissance de la moitié de tous les biens de quelque nature qu'ils soient que je délaisserai à ma mort, je veux qu'il entre dans cette jouissance la maison de mon domaine de LARMISSA commune d'ARTIGAT avec le sol où est édifiée la verrerie qui se trouve sur le dit domaine ; laquelle verrerie le dit sieur Antoine PEYRAT mon mari a fait construire de son argent, et j'entends que la valeur d'icelle lui appartienne en propre, ensemble doit faire partie de la dite jouissance le terrain dépendant du dit domaine de LARMISSA qui doit être pris jusques au ruisseau appelé de TOUCHI confronte du levant Jean ESTRADE et le dit Sieur Antoine PEYRAT du midi un chemin, du couchant un petit ruisseau dessous la fontaine et du nord le sieur CARRIERE comme aussi feront partie du dit usufruit une pièce de terre en champ et bousigue appelée le Mailhol et la tuilerie qui se trouve construite sur la première partie du terrain ci-dessus le tout dépendant du dit domaine de LARMISSA.

...aussi je veux qu'il jouisse de tous les ustensiles et matériaux qui se trouveront dans ladite tuilerie à l'époque de ma mort, à l'égard des outils propres à fabriquer du verre et autre objet qui sont dans la dite verrerie, je déclare n'y avoir aucun droit, et qu'ils appartiennent à mon dit mari comme les ayant achetés de son argent... »

La verrerie de Larmissa

Par courrier du 13 avril 1821, Antoine PEYRAT dépose une demande d'autorisation d'établir **une verrerie en verre blanc à un seul fourneau** dans son domaine de l'Harmissa.

Il se présente comme « **fabricant de verre à l'usine de Labourdette**, commune de Sainte-Croix ».

Labourdette était une verrerie des GRENIER-LARROQUE⁸. La fille Pauline d'Antoine PEYRAT avait épousé, en 1806, le verrier Jean de GRENIER-LARROQUE. Le père de ce dernier, autre Jean de GRENIER-LARROQUE, était criblé de dettes dont certaines étaient garanties par PEYRAT. Suite au décès de ce Jean de GRENIER-LARROQUE père en 1808, ses héritiers décident, pour solder ses dettes, de vendre une partie de leurs terres. La vente a eu lieu en 1812 par adjudication. C'est Antoine PEYRAT qui est l'adjudicataire.

Dès lors Antoine PEYRAT, gros négociant, maire des Bordes, sans être verrier, devient le véritable « patron » de Labourdette⁹.

Suite aux démobilisations qui suivirent la chute de l'Empire (1815), nous dit Napoléon PEYRAT, son grand-père Antoine, *pour occuper ses fils*¹⁰, les envoya à des mines sur le Mont-Valier et à des verreries dans la forêt de Sainte-Croix¹¹.

La verrerie de Larmissa est présentée, dans la demande de 1821, comme liée à la verrerie de Labourdette. « **Les fourneaux ne seront mis en mouvement que pendant trois mois de l'année et seront exploités par les mêmes ouvriers qui servent à la verrerie de Labourdette**, commune de Sainte Croix, qui n'est en jeu que pendant le tiers ou le quart de l'an ».

On voit que Larmissa a été une toute petite verrerie, annexe de Labourdette. Leurs productions ont été similaires. On possède au Musée du Mas d'Azil un objet susceptible de provenir de Larmissa ; il s'agit d'une canne de maître souffleur donnée à



⁸ Dans la circulaire 116 de décembre 2015, Huguette Heuillet présente une analyse des ruines de cette verrerie et fait ressortir les difficultés financières des Grenier-Larroque en ce début du 19^{ème} siècle.

⁹ En 1833 Labourdette appartenait pour partie à Antoine Peyrat et pour partie à son gendre Jean et à 3 de ses frères et sœur (information Christiane Miramont)

¹⁰ Les fils d'Antoine Peyrat sont : Charles-François, Auguste et Marc ainsi que leur frère Eusèbe le père de Napoléon.

¹¹ Napoléon Peyrat *Mémoires inédits*

Marie GONDRAN par Madame LAFONT de Sabarat (alliée aux PEYRAT).

On ne sait pas quand la verrerie a été construite (probablement entre 1812, date de l'adjudication à Labourdette, et 1821, date du testament de Jeanne-Marie SEMPOLIT) ni combien de temps elle a fonctionné. Le dossier déposé par Antoine PEYRAT ne comporte pas d'autorisation, et se termine par une demande, du service instructeur au pétitionnaire, d'une pièce complémentaire qui semble ne jamais avoir été fournie. Il est probable que la verrerie n'ait pu fonctionner longtemps sans autorisation et qu'elle ait été une verrerie éphémère.



C'est donc compréhensible que localement on n'en ait plus la mémoire et que, sur le terrain, il n'y ait pas eu de signalement de traces visibles.

Sa localisation précise n'est pas connue. La demande d'autorisation comportait bien un plan, mais il n'est pas dans le dossier déposé aux archives. Le cadastre « napoléonien » consulté par MG Dagain fait apparaître la tuilerie. Ce cadastre se superpose bien avec le cadastre actuel. La verrerie était-elle dans le même secteur que la tuilerie ?

Nous espérons que le présent article suscitera une vigilance qui permettra de nous alerter lors de la découverte de documents ou de vestiges précisant l'implantation de l'atelier.